

Retour sur la politisation des individus par la participation. Pour une approche pragmatique des effets de l'engagement participatif sur les acteurs

Julien Talpin
Chargé de recherche CNRS
Ceraps (UMR 8026)

Résumé

A ce jour, l'analyse des effets de la participation sur les individus a principalement pris la forme d'une étude des effets de la délibération sur les préférences des acteurs, à partir de recherches principalement expérimentales. Commenant par une critique systématique de ce prisme expérimental et cognitiviste, nous proposons ensuite une approche praxéologique et processuelle des effets de la participation sur les individus et les groupes. A partir de l'étude ethnographique d'un cas de budget participatif, nous dégagons un schème explicatif allant des institutions aux individus et inversement. Celui-ci débute par la prise en compte du potentiel d'apprentissage offert par les institutions. Nous soulignons ensuite qu'une condition de la pérennité des apprentissages observés est que la participation soit répétée dans le temps, ce qui suppose l'intégration au sein de l'institution, ce qui ne concerne qu'une minorité de participants. Parlant la langue de l'institution, ces quelques participants sont suffisamment intégrés pour acquérir davantage de connaissances, de savoir et de savoir-faire, voire pour connaître un processus de politisation pratique. Enfin, l'étude à plus long-terme des trajectoires des acteurs nous permet de dégager des parcours idéaux-typiques des conséquences de la participation pour les acteurs, qui ne peuvent être uniquement rapportées à ce qui se passe à l'intérieur des institutions.

Abstract

The study of the individual effects of participation has mainly focused on the impact of deliberation on actors' preferences, mostly based on experimental research. Starting with a systematic critique of this experimental and cognitivist perspective, we offer on the contrary a praxeologic and processual approach to the study of the effects of participants on groups and individuals. Based on a ethnographic study in a participatory budget, we draw a comprehensive scheme going from institutions to individuals and conversely. It starts by taking into account the learning potential offered by institutions. We then stress that a condition for the durability of the learning processes observed is that participation be repeated over time. This requires integration within the institution, which is the case for only a few participants. Speaking the language of the institution, these participants are integrated enough to acquire further civic skills and knowledge, and even to endure a politicization process. Finally, the study of actors' long-term trajectories

allows drawing ideal-typical individual careers. These consequences cannot be attributed to participation alone however.

Introduction

L'étude des effets de la participation sur les individus a principalement pris la forme à ce jour d'une étude des effets de la délibération sur les préférences des acteurs. Les travaux de James Fishkin sont bien sur emblématiques de ce point de vue, et ont depuis donné lieu à une abondante littérature. Ils présentent cependant plusieurs limites importantes. Tout d'abord, ils s'appuient principalement sur des dispositifs expérimentaux (comme le sondage délibératif), si bien que la transférabilité des résultats dans le monde social, fait de rapports de force et de pouvoir, est sujette à caution. Qui dit en effet que les préférences sont si malléables quand les intérêts des acteurs sont directement en jeu dans les discussions ? Ensuite, ces études ne proposent qu'une analyse à court terme (juste après ou quelques semaines après les expériences délibératives) de dispositifs eux-mêmes voués à une brève existence (un ou deux week-end au plus), si bien qu'on sait encore peu de choses sur les effets de l'engagement au sein de dispositifs participatifs à plus long terme. Enfin, ces travaux souffrent probablement d'un trop grand positivisme ou causalisme: tout se passe en effet comme si l'impact de la participation sur les acteurs était automatique, sans que ses conditions sociales et politiques de possibilité et de félicité ne soient proprement interrogées, si bien qu'il est souvent difficile de déterminer ce qui, dans l'expérience délibérative, est à l'origine des changements repérés.

Nous proposons à l'inverse ici une analyse des effets de la participation sur les individus reposant sur une recherche non-expérimentale, sur le temps longs, et qui s'attache à comprendre ce qui se joue dans et à l'extérieur des dispositifs pour comprendre ce que les institutions (et les interactions qui se déploient en leur sein) font aux acteurs. Il s'agit pour se faire d'opter pour une analyse praxéologique et processuelle des effets de la participation, qui a permis de dégager – à partir de l'étude de la trajectoire des acteurs – un schème explicatif allant des institutions aux individus et inversement.

Il s'agit tout d'abord de prendre en compte le potentiel d'apprentissage offert par les institutions. Toutes les institutions – et partant tous les dispositifs participatifs – n'offrent pas le même potentiel cognitif ou éducatif, les expériences qu'elles rendent possibles n'étant pas nécessairement d'une égale richesse. Nous montrerons ainsi, par l'étude approfondie du Budget Participatif mis en place par le 11^{ème} arrondissement de la ville de Rome, que selon l'intensité et la fréquence des interactions qu'ils permettent, les acteurs ne peuvent être affectés similairement. Plus précisément, la nature des interactions (le type de réunions, les supports matériels à la discussion, les visites organisées, les moments conviviaux en dehors, les actions collectives éventuellement organisées, etc.) définit très largement le type d'apprentissages, de savoirs et de savoir-faire, permis par l'institution, qui ne peut évidemment demeurer une boîte noire pour l'analyste.

Il convient ensuite de prendre en compte, dans une perspective compréhensive, la façon dont les acteurs vivent leur expérience participative. Selon que l'évaluation de ces expériences par les acteurs est positive ou négative, les types d'apprentissages et d'effets sont différents. Nous

montrerons ainsi que les expériences déçues ou frustrantes ont surtout produit du cynisme, les participants quittant rapidement les dispositifs et ne vivant que des apprentissages marginaux. A l'inverse, ceux qui font une évaluation positive de leur expérience se trouvent intégrés de façon croissante dans l'institution et peuvent se trouver plus profondément affectés. Ce faisant, cette démarche compréhensive permet de repolitiser – ou de réinsérer dans des jeux politiques – l'analyse des effets de la participation sur les acteurs. En effet, les méthodes expérimentales mobilisées par les délibérativistes américains dépolitisent les effets de la participation, les réduisant à des éléments cognitifs, indépendamment du contexte politique dans lequel ils s'insèrent.

Nous décrivons enfin la trajectoire des acteurs à plus long-terme. Qu'ont-ils appris ? Quels nouveaux savoirs et savoir-faire ont-ils incorporés ? Peut-on repérer une évolution du discours ou du répertoire argumentatif des acteurs sur le temps long ? Ces apprentissages se traduisent-ils par des processus de politisation pratique (retour au vote, engagement associatif ou politique, début d'une carrière d'élu, etc.) ? Nous construisons ce faisant plusieurs trajectoires types d'acteurs affectés par leur participation. Nous concluons en soulignant que dans les cas observés, il semble que les effets repérés ne sont pas en tant que tels attribuables à la délibération, mais à toutes les interactions formelles et informelles qui se déroulent autour des phases de discussion collective. Ce faisant, nous replaçons la délibération dans l'ensemble des activités offertes par les institutions participatives.

Cette étude s'appuie sur une recherche ethnographique de deux ans au sein de trois expériences de budget participatif (Rome, Séville et Morsang-sur-Orge). Plus précisément, elle repose (1) sur l'observation de plus de 120 réunions publiques de BP – ce qui permet d'observer l'évolution des répertoires argumentatifs dans le temps ; (2) sur des entretiens biographiques (éventuellement répétés) avec des participants, afin de repérer à la fois le rôle de la socialisation politique antérieure dans l'évolution éventuellement observée des trajectoires individuelles ; et (3) sur des entretiens avec les organisateurs, ainsi que sur une étude fine de la vie civique locale en dehors des dispositifs eux-mêmes. Nous avons néanmoins choisi, pour éviter que l'article fleuve, de nous concentrer ici sur le cas du 11^{ème} arrondissement de Rome, pour lequel nous disposons des données les plus précises.

Comment sont étudiés les effets de la participation sur les acteurs ? Une critique des approches expérimentales dominantes

Alors que les travaux théoriques et normatifs relatifs à la démocratie délibérative se sont multipliés au cours des années 1990, des appels à des études empiriques de la délibération ont également vu le jour, soulignant la nécessité d'évaluer les mécanismes délibératifs en acte. Jane Mansbridge a de ce point de vue joué un rôle décisif. Non seulement son ouvrage *Beyond Adversary Democracy* constitue une des premières études précises¹, reposant sur un travail fin de terrain et d'observation, des pratiques démocratiques de *town meetings* et d'une usine autogérée de Nouvelle-Angleterre, mais elle a également encouragé l'articulation des réflexions théoriques et

¹ Jane Mansbridge, *Beyond Adversary Democracy*, New York, Basic Books, 1980.

empiriques. Elle insiste en particulier sur la nécessité d'évaluer empiriquement les effets de la délibération sur les préférences et la compétence politique des citoyens². Ses vœux sont rapidement exhaussés, James Fishkin jouant de ce point de vue un rôle décisif. Initialement théoricien politique³, Fishkin va progressivement se muer en ingénieur en chef de la délibération, en mettant sur pied un dispositif original, le sondage délibératif⁴.

A la fin des années 1990 et aux débuts des années 2000, à la suite des travaux pionniers de Fishkin, les études empiriques de la délibération se multiplient⁵. Elles confirment toutes ou presque que la délibération produit des préférences éclairées. Certaines études, plus fines, mettent en avant le rôle de la transmission d'information, davantage que la discussion collective, dans l'évolution des préférences des participants⁶. Deux éléments apparaissent caractéristiques de ces premières recherches. Tout d'abord, elles se concentrent principalement sur le changement de préférences, recourant notamment à des études pré/post délibération. Si cet angle d'attaque explique en partie le succès académique de ces entreprises – qui touchent ainsi à certaines questions essentielles pour la science politique, et notamment celle de la compétence politique⁷ – on peut s'étonner que la délibération y soit traitée comme une boîte noire. On étudie ses effets, mais pas les dynamiques discursives en tant que telles⁸. En effet, ces études sont principalement quantitatives, reposant sur une analyse minimale des conditions de l'échange discursif pour se concentrer sur l'évolution des préférences individuelles, mesurée par des questionnaires avant et après la délibération. Si un certain nombre de ces travaux étudient des expériences mises en œuvre par des collectivités locales – notamment des jurys et des conférences de citoyens –, la plupart d'entre elles se concentrent sur des expériences délibératives élaborées hors-sol par des politistes. Le sondage délibératif, par son aspect expérimental, est symptomatique de cette tendance. Des citoyens sont ainsi invités à délibérer hors de tout contexte politique ou social, si bien que leurs arguments ou leurs propositions n'ont de conséquences pratiques ni pour eux-mêmes ni pour la société dans son ensemble.

² Jane Mansbridge, « On the idea that participation makes better citizens » in *Citizen Competence and Democratic Institutions*, S. Elkin and K. Soltan (Ed.), The Pennsylvania University press, 1999; « Practice-thought-practice » in Fung A. and Wright E.O. (dir.) *Deepening Democracy, Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance*, Londres, Verso.

³ Cf. J. Fishkin, *The Voice of the People*. New Haven, Yale University, 1995

⁴ Luskin, R.C., J.S. Fishkin, and R. Jowell. 2002. "Considered Opinions: Deliberative Polling in Britain." *British Journal of Political Science*, 32, p. 455-487; Blondiaux (L.), « Sondage et délibération », *Politix*, 57, 2002, p. 167-180.

⁵ Cf. Gastil, J., Dillard, J. P., "[Increasing political sophistication through public deliberation](#) », *Political Communication*, 16, 1999, p. 3-23; Sunstein, Cass R. "Deliberative Trouble? Why Groups Go To Extremes", *Yale Law Journal*, 110 (71), 2000, p. 71-119; Mendelberg, Tali, "The Deliberative Citizen: Theory and Evidence", *Political Decision Making, Deliberation and Participation*, 6, 2002, p. 151-193; Robert C. Luskin, James S. Fishkin, and Roger Jowell, "Opinions: Deliberative Polling in Britain", *British Journal of Political Science*, 32, 2002, p. 455-487; A. Lupia in "Deliberation Disconnected: What it takes to Improve Civic Competence", *Law & Contemporary Problems*, 65 (3), 2002, p. 133-150 ; K. Hansen, V. N. Andersen, "Deliberative democracy and the deliberative poll on Euro", *Scandinavian political studies*, 27 (3), 2004, p. 261-286.

⁶ Cf. Goodin, R.E. and Niemeyer, S.J. (2003) 'When Does Deliberation Begin? Internal Reflection versus Public Discussion in Deliberative Democracy', *Political Studies*, 51: 627-649.

⁷ Cf. notamment S. Popkin, *The reasoning voter. Communication and Persuasion in Presidential Campaigns*, Chicago, The University of Chicago Press, 1991; B. Page, R. Shapiro, *The rational public: fifty years of trends in Americans policy preferences*, Chicago, The University of Chicago Press, 1992; G. Marcus, R. Hanson (dir.), *Reconsidering the Democratic Public*, University Park, Pennsylvania State University Press, 1993; L. Blondiaux, « Mort et resurrection de l'électeur rationnel. Les métamorphoses d'une problématique incertaine », *Revue française de science politique*, 46 (5), octobre 1996, p. 753-791.

⁸ Ryfe, D., "Does deliberative democracy work?", *Annual Review of Political Science*, vol. 8, 2005, p. 49-71.

Ce tournant expérimental s'est accentué ces dernières années, l'étude de la délibération sous cloche, dans les laboratoires de sciences sociales, se multipliant, à l'instar d'une tendance profonde dans les sciences sociales américaines⁹. Ces recherches s'inspirent notamment des études de psychologie sociale sur les dynamiques au sein des petits groupes¹⁰, et de l'approche de Robert Huckfeldt devenue dominante au sein de la science électorale¹¹, visant à évaluer expérimentalement l'impact des réseaux de discussion informels (qui peuvent être vu comme une forme minimale de délibération) sur le comportement politique des individus. Diana Mutz a joué de ce point de vue un rôle important de passeur, ses travaux se situant à la frontière entre étude de l'opinion publique, des comportements électoraux et de la délibération. Elle cherche ainsi à évaluer expérimentalement – mais également à partir d'enquêtes par sondage lors des élections présidentielles – l'impact de l'hétérogénéité des interactions discursives (en confrontant des petits groupes de discussion à des informations contradictoires ou concordantes avec leur opinion dominante) sur le niveau de tolérance des individus¹². D'autres cherchent à évaluer l'impact de la composition des groupes (plus ou moins hétérogènes socialement ou sexuellement) sur la nature (plus ou moins coopérative) des discussions¹³, ou les effets de la délibération sur le niveau de générosité et d'empathie des groupes¹⁴. L'évaluation des effets cognitifs de la délibération demeure également un champ très dynamique de ces recherches expérimentales¹⁵. La motivation même à participer peut également être évaluée de façon expérimentale. Dans un article considéré comme séminal¹⁶, Michael Neblo et ses collègues dissertent ainsi sur la propension du public à prendre part à des activités délibératives à partir de l'analyse d'un sondage interrogeant (entre autre) les individus sur leur volonté hypothétique à participer, à l'aide de questions du type: « si la politique était [1:plus/2:moins] influencée par des élus corrompus et de puissants intérêts particuliers pensez-vous que vous seriez plus ou moins intéressé à vous engager en politique ? » ou encore « Un intérêt s'est fait jour ces dernières années afin d'aider les citoyens ordinaires à avoir davantage d'influence sur les décisions publiques. (...) Si la politique était [1:plus/2:moins] influencée par des élus corrompus et de puissants intérêts particuliers pensez-vous que vous seriez plus ou moins intéressé à vous engager dans ce type d'évènement ? »

⁹ J. Druckman, D. Green, J. Kuklinski & A. Lupia, "The Growth and Development of Experimental Research in Political Science", *American Political Science Review*, 100 (4), 2006, p. 627-635.

¹⁰ J. Gastil, *Democracy in Small Groups: Participation, Decision Making and Communication*, Philadelphie, New Society Publishers, 1993; J. Kuklinski (dir.) *Citizens and Politics: Perspectives from Political Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

¹¹ Cf. Huckfeldt, R., Sprague J., *Citizens, politics and social communication. Information and influence in an Election Campaign*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995. Voir également C. Braconnier, *Une autre sociologie du vote. Les électeurs dans leur contexte*, Paris, LGDJ, 2010, pour une revue critique très stimulante ayant animés la science électorale américaine ces dernières décennies.

¹² D. Mutz, *Hearing the other side. Deliberative versus Participatory Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, en particulier p. 79-84.

¹³ S. Rosenberg, « Types of discourses and the Democracy of deliberation », in S. Rosenberg (dir.), *Deliberation, Participation and Democracy. Can the People Govern ?* Londres, Palgrave MacMillan, 2008, p. 130-158.

¹⁴ T. Mendelberg, CKarpowitz, "How People Deliberate about Justice: Groups, Gender, and Decision Rules", in S. Rosenberg (dir.), *Deliberation, Participation and Democracy, op. cit.*, p. 101-129.

¹⁵ J. Gastil, L. Black, K. Moscovitz, "Ideology, Attitude Change, and Deliberation in Small Face-to-Face Groups", *Political Communication*, 25, 2008, p. 23-46; K. Esterling, M. Neblo, D. Lazer, "Means, Motive, and Opportunity in Becoming Informed About Politics. A deliberative Field Experiment With Members of Congress and Their Constituents", *Public opinion quarterly*, 2011.

¹⁶ Cf. M. Neblo, K. Esterling, R. Kennedy, D. Lazer, A. Sokhey, "Who Wants to Deliberate – and Why?" *American Political Science Review*, 104, 2010, p. 566-583. Ses auteurs ont reçu le prix Heinz Eulau 2011, du meilleur article paru l'année précédente dans cette revue, considérée comme la plus prestigieuse de la discipline.

Comment ne pas rappeler ici, alors qu'on pose à des individus des questions hypothétiques qu'ils ne peuvent rapporter à aucune pratique effective faisant sens pour eux, la précaution énoncée par Pierre Bourdieu à l'égard des questionnaires et plus largement des études reposant sur des résultats déclaratifs: « Étant donné que l'on peut demander n'importe quoi à n'importe qui, et que n'importe qui a presque toujours assez de bonne volonté pour répondre au moins n'importe quoi à n'importe quelle question, même la plus irréaliste, le questionnaire qui, faute d'une théorie du questionnaire, ne se pose pas la question de la signification spécifique de ces questions, risque de trouver trop aisément une garantie du réalisme de ses questions dans la réalité des réponses qu'elles reçoivent¹⁷. »

Neblo et ses collègues ont néanmoins tenté de comparer ces réponses hypothétiques concernant la volonté de participation des citoyens à leurs pratiques effectives. Pour ce faire, plutôt que d'observer leurs pratiques au sein d'un dispositif délibératif "naturellement" existant (c'est à dire non-créé par un chercheur en sciences sociales), ils ont organisé une "expérience de terrain" (*field experiment*) rassemblant représentants du Congrès et citoyens pour des sessions de discussion en-ligne¹⁸. Les conditions de la délibération étaient cependant loin d'être naturelles, dans la mesure où les acteurs avaient conscience qu'ils prenaient part à une expérience de sciences sociales, et étaient en outre peu représentatives de la population, étant des répondants réguliers à des enquêtes par panel sur internet. Alors que les résultats de la comparaison entre l'expérience de terrain et la volonté hypothétique de participer sont intéressants en tant que tels, on ne sait toujours pas si le comportement des acteurs dans de tels contextes artificiels et expérimentaux est le même que dans le monde social. En un mot, la question de la validité externe des résultats issus des recherches expérimentales n'est tout simplement pas traitée.

Si certaines enquêtes reposent – toujours de façon quantitative – sur l'étude de l'activité participative effective des individus¹⁹, voire parfois en ayant recours à l'observation²⁰, on peut s'interroger sur le type de connaissances produit par une science délibérative devenue majoritairement expérimentale. Pourquoi s'entêter à étudier des pratiques sous cloche ou des opinions hypothétiques plutôt que de s'intéresser aux pratiques effectives des acteurs dans le monde social ? Un élément de réponse généralement avancé est que la méthode expérimentale permet de « contrôler », voire de neutraliser, l'influence du contexte sur les résultats. On voit ainsi que la source première des approches expérimentales est une forme de dualisme irréductible, considérant que les causes et les effets, le contexte et les variables peuvent être strictement séparés. A l'inverse, l'approche ethnographique que nous souhaitons défendre ici repose sur une

¹⁷ P. Bourdieu, *Le métier de sociologue*, Paris, Minuit, 1967, p. 78.

¹⁸ Cf. M. Neblo, K. Esterling, R. Kennedy, D. Lazer, A. Sokhey, "Who Wants to Deliberate – and Why?", p. 575-579; For a detailed presentation of the field experiment, see K. Esterling, M. Neblo, D. Lazer, "Means, Motive, and Opportunity in Becoming Informed about Politics. A Deliberative Field Experiment With Members of Congress and Their Constituents", *Public Opinion Quarterly*, 2011, p. 1-21.

¹⁹ Voir notamment Jacobs, L., Lomax Cook, F. and Delli Carpini, M. (2009) *Talking together. Public deliberation and political participation in America*, Chicago, The University of Chicago Press.

²⁰ Voir Fung, A., Wright, E.O. (dir.), *Deepening Democracy, Institutional Innovations in Empowered Participatory Governance*, Londres, Verso, 2003; Fung, A., *Empowered Participation. Reinventing Urban Democracy*, Princeton, Princeton University Press, 2004; Baiocchi, G., *Militants and Citizens: the Politics of Participatory Democracy in Porto Alegre*, Princeton, Princeton University Press, 2005.

critique – issu notamment de la philosophie pragmatiste Peirce et James – du dualisme cartésien, pour considérer qu'individu et milieu se façonnent mutuellement dans l'interaction²¹.

On l'aura compris, l'approche expérimentale de la délibération et de la participation présente à nos yeux de sérieux écueils. Tout d'abord, ces études sont en général conduites sur une population bien particulière, à savoir des étudiants de science politique, qui sont loin – cela va sans dire – d'être représentatifs de la population dans son ensemble, à qui les résultats sont pourtant généralisés. La justification méthodologique avancée dans ce cas, est que les méthodes expérimentales étudient les effets du « traitement » [*treatment effect*], deux ou trois groupes identiques toutes choses égales par ailleurs recevant l'un un traitement – s'adonnant par exemple à la délibération – l'autre non (servant alors de groupe de contrôle)²². Si la population étudiée n'est pas représentative en tant que telle, on peut contrôler l'effet propre du traitement sur le groupe testé. Soit, mais une telle réponse ne prend pas en compte la bonne volonté évidente dont font preuve les étudiants à se prêter à des jeux sociaux auprès de leurs professeurs. En un mot, elle ne prend pas en compte les effets du contexte expérimental sur le comportement des acteurs (qui est précisément ce qui est étudié).

Il nous semble en effet que la limite méthodologique fondamentale de telles approches est qu'elles sont incapables d'évaluer dans quelle mesure les comportements étudiés sont redevables du caractère artefactuel de la situation dans laquelle les acteurs sont placés. Comment imaginer que le comportement d'individus ou de groupes soit identique quand ceux-ci jouent un jeu sans conséquence pour leurs intérêts ou leur réputation et quand ils interagissent dans le monde social, fait de rapports de force et de passions, au sein duquel toute action présente à des conséquences futures ? La transférabilité des résultats du laboratoire au monde social apparaît dès lors sujette à caution.

Etonnamment, cette question n'est quasiment jamais soulevée par les adeptes des méthodes expérimentales. Si la question de la « validité externe » de leurs résultats – c'est-à-dire de leur généralisation en dehors du cadre de l'expérience en question – est posée, ils ne semblent s'y attaquer que par le petit bout de la lorgnette. Le cas de Jason Barabas, un de ceux qui a le plus contribué au développement des méthodes expérimentales dans l'analyse des effets cognitifs de la délibération²³, et qui fait preuve d'une certaine réflexivité, est intéressant de ce point de vue. Dans un des rares articles abordant cette question de front²⁴, la seule façon dont il envisage que la validité externe de ses résultats puisse être questionnée tient au fait que le « traitement » administré à certains groupes est « particulièrement important ou atypique », au regard de ce qui se passe dans le monde réel. Dans ce cas, la quantité et la lisibilité des informations fournies aux

²¹ Voir Peirce, C.S., "Some consequences of Four Incapacities", in Hartshorne, C., Weiss, P. (dir.) *Collected Papers*, vol. 5, Cambridge, Harvard University Press, 1934; Joas, H., "Symbolic Interactionism", in Giddens, A., Turner, J. (dir.) *Social Theory Today*, Stanford, Stanford University Press, p. 82-115.

²² Pour une approche particulièrement sophistiquée, voir D. Caluwaerts, « Reaching Agreement Across Linguistic Divides: Democratic Deliberation in Belgium », communication au sein de la section "Democratic Innovation", ECPR General Conference, Reykjavik, août 2011. Dans ce cas, c'est le lien entre qualité de la délibération – évaluée notamment par le nombre de contre-arguments énoncés – et le mode de décision au sein du groupe (consensus, majorité qualifiée ou majorité simple) qui est évalué.

²³ Barabas, Jason. 2004. "How Deliberation Affects Policy Opinions", *American Political Science Review* 98, 2004, p. 687-701.

²⁴ J. Barabas, J. Jerit, « Are survey experiments externally valid ? », *American Political Science Review*, 104 (2), 2010, p. 226-242.

participants à l'expérience pourraient expliquer les effets cognitifs observés, qu'on ne retrouverait pas dans le monde réel, où les informations sont toujours transmises de façon plus brouillées ou complexes. En un mot, les expériences ne seraient pas réalistes, car « trop propres ».

Si un tel retour réflexif est louable, il passe pourtant à côté de la question centrale concernant la validité externe des approches expérimentales : les individus se comportent-ils de la même façon dans le laboratoire et dans le monde social²⁵ ? De façon intéressante, même en économie, où les méthodes expérimentales sont dominantes – discipline qui a contribué, par ses ambitions hégémoniques, à l'essor des approches expérimentales dans les autres sciences sociales, de concert avec la psychologie –, cette question n'est semble-t-il que rarement soulevée²⁶. Les premiers papiers comparant systématiquement les pratiques effectives des acteurs (dans ce cas il s'agit de dons et des pratiques « pro-sociales », c'est-à-dire généreuses) et leurs comportements en situation expérimentale sont parus en 2007-2008²⁷. Ils offrent dans les deux cas des résultats encourageant – ce qu'on observe en laboratoire n'est pas entièrement discordant par rapport aux pratiques sociales effectives – mais extrêmement limités, les corrélations entre monde social et monde expérimental étant très faibles²⁸. Ainsi 60% des sujets s'étant montrés « généreux » en laboratoire n'ont jamais effectué de don en réalité.

Ces résultats incitent donc à la plus grande prudence quant à l'interprétation des données issues d'études expérimentales. Il nous semble de ce point de vue que l'ethnographie – reposant sur l'observation des pratiques permis par une présence longue sur le terrain et des entretiens récits de vie avec les acteurs – présente l'avantage d'étudier les phénomènes participatifs *in situ*, et ce faisant de prendre au sérieux le rôle du contexte dans la structuration des interactions et dans leurs conséquences éventuelles pour les acteurs. Si une telle affirmation peu paraître triviale au sein de l'espace académique francophone, les sciences sociales (sociologie et science politique notamment) y étant principalement qualitatives²⁹, et les approches expérimentales n'y ayant reçu à ce jour qu'un écho limité, il s'agit d'un enjeu fondamental dans l'espace des recherches sur la participation – très largement dominé par les universitaires anglo-saxons – au sein duquel le paradigme expérimental est en pleine expansion.

²⁵ Nous n'abordons pas ici la question de la construction sociale de la réalité pour nous concentrer, dans un souci de parcimonie, sur la dichotomie entre espace du laboratoire, et monde social (qu'on qualifie ici également par commodité de monde réel).

²⁶ N'étant pas économiste, nous nous appuyons ici sur les références citées en bibliographie des articles de délibérativistes ayant recours à des méthodes expérimentales, et en particulier, J. Barabas, J. Jerit, « Are survey experiments externally valid ? », *op. cit.*

²⁷ Levitt, Steven D., and John A. List. 2007. "What Do Laboratory Experiments Measuring Social Preferences Reveal about the Real

World?" *Journal of Economic Perspectives* 21 (Spring): 153–71; Benz, Matthias, and Stephan Meier. 2008. "Do People Behave in Experiments as in the Field? Evidence from Donations." *Experimental Economics* 11: 268–81.

²⁸ A noter que l'étude des pratiques sociales effectives demeure bien limitée. Dans le cas de l'étude sur les dons, on compare les résultats d'une expérience au choix de dons de 5 Francs Suisse fait par les étudiants en début d'année en cochant une case sur leur formulaire d'inscription ... dans ce cas, c'est peut-être la générosité avec l'argent des parents (qui paient bien souvent l'inscription de leurs enfants) qui est testé, davantage que les pratiques caritatives en tant que telles.

²⁹ Il suffit pour s'en convaincre de jeter un œil au programme du congrès du GIS « Participation du public, décision et démocratie participative », tenu en octobre 2011, qui a rassemblé la plupart des chercheurs francophones sur la participation, au sein duquel la majorité des recherches présentées étaient qualitatives, bien que l'ethnographie et l'observation des pratiques demeurent marginales dans la plupart des cas. <http://www.participation-et-democratie.fr/fr/node/419>

Au-delà des effets cognitifs. Pour une approche praxéologique des effets de la participation sur les acteurs

Non seulement les approches dominantes visant à évaluer les effets de la participation sur les acteurs ont principalement recours à des méthodes expérimentales, mais elles sont également marquées par un prisme cognitiviste : les effets de la participation ne serait que d'ordre informationnel, l'engagement participatif contribuant essentiellement à façonner les préférences des individus. Ceci tient notamment au lien qu'entretiennent les délibérativistes avec les spécialistes de la « sophistication politique ». Il suffit de penser au fait que le plus proche collaborateur de James Fishkin, qui l'a aidé à mettre sur pied et exploiter la méthode du sondage délibératif, n'est autre que Robert Luskin, un des meilleurs spécialistes de cette notion aux Etats-Unis³⁰.

Conceptualisée traditionnellement comme une propriété individuelle, voire comme une disposition intériorisée par les acteurs, la compétence politique pourrait être étudiée en dehors de toute pratique via les réponses offertes à des questionnaires individuels, voire lors d'expériences en laboratoire. La conceptualisation de la compétence politique qui a prédominé jusqu'à ce jour est très largement cognitive, centrée sur la connaissance du champ politique et la maîtrise des règles qui y prévalent. Elle est définie, de façon traditionnelle, comme « la capacité plus ou moins grande de reconnaître la question politique comme politique et de la traiter comme telle en y répondant politiquement, c'est-à-dire à partir de principes proprement politiques (et non éthiques par exemple)³¹ ». Dans l'univers anglo-saxon, on se réfère plus souvent au concept de « sophistication politique », celle-ci étant essentiellement mesurée par la réponse des individus à des questions politiques dans le cadre de questionnaires³². Cette définition apparaît cependant minimaliste, réduisant le politique au seul champ politique et la compétence à la connaissance des règles du jeu et des acteurs au sein de ce champ. Être compétent politiquement revient alors essentiellement à posséder les connaissances nécessaires à l'expression d'un choix – et notamment d'un vote – éclairé. En centrant l'analyse de la compétence politique sur la seule maîtrise des règles du jeu politique, on court ainsi le risque du légitimisme³³. Si la faible connaissance du monde politique, la difficulté à situer des candidats ou des propositions sur l'axe droite-gauche, l'instabilité et l'incohérence des préférences ont été très largement repérées, et constituent un acquis pour la discipline³⁴, réduire la compétence politique à ces variables représente indéniablement l'imposition symbolique d'un idéal de savoir expert sur le politique propre aux

³⁰ Robert Luskin, « Explaining Political Sophistication », *Political Behavior*, 12 (4), 1990, p. 331-361

³¹ Pierre Bourdieu, *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979, p. 466.

³² Robert Luskin, « Explaining Political Sophistication », *Political Behavior*, 12 (4), 1990, p. 331-361; Loïc Blondiaux, « Mort et résurrection de l'électeur rationnel. Les métamorphoses d'une problématique incertaine », *Revue française de science politique*, 46 (5), octobre 1996, p. 753-791.

³³ Cf. Camille Hamidi, « Eléments pour une approche interactionniste de la politisation : engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique*, 56 (1), février 2006, p. 5-25.

³⁴ Cf. Philippe Converse, « Attitudes and Non-attitudes: Continuation of a Dialogue », dans Edward R. Tufte (dir.), *The Quantitative Analysis of Social Problems*, Reading, Addison-Wesley, 1970, p. 168-189 ; Daniel Gaxie, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1978.

acteurs dominants du champ politique, autorisés par là-même à définir qui peut ou non parler de façon compétente au sein du champ.

Trois séries de facteurs conduisent à mettre en cause de ce paradigme cognitiviste, et à s'intéresser non seulement aux connaissances, mais également aux pratiques des acteurs³⁵. Tout d'abord, la compétence politique, dans son acception traditionnelle, requiert bien plus que la maîtrise de certains savoirs propres au champ politique. La compétence des professionnels de la politique ne se résume pas à leur connaissance de l'histoire politique, de principes économiques rudimentaires, des règles du droit public, ni du positionnement des forces politiques. Elle est aussi, et peut-être surtout, le fruit d'une « pédagogie clandestine³⁶ », ou pour le moins implicite, permettant l'acquisition à la fois d'une hexis corporelle et oratoire incarnées par certaines pratiques discursives – la rhétorique du tribun – que maîtrisent tant les professionnels de la politique que les militants et, à un degré moindre, tous ceux que l'on considère généralement être compétents politiquement. Si de tels savoir-faire sont en partie issus de la socialisation primaire, on ne comprendrait pas l'accent mis à Sciences-po sur la pratique de l'exposé ou sur le rite du « grand oral » ou, dans les universités d'élite anglaises la valorisation de l'adhésion à des *debating societies* permettant le perfectionnement de la pratique de la joute oratoire, si leur maîtrise ne passait pas également par une pratique répétée dans des instances de socialisation secondaire. En ce sens, l'étude de la compétence politique doit dépasser le seul stade cognitif pour se concentrer sur les pratiques des acteurs.

Ensuite, les travaux de John Zaller ont montré de façon magistrale l'importance que pouvait revêtir le contexte dans l'expression des opinions individuelles, réhabilitant ainsi le rôle des facteurs situationnels dans l'analyse de la compétence politique³⁷. Si les individus sont parfois incapables de fournir autre chose que des opinions non-informées, incohérentes et « *top of the head* », sur des sujets auxquels ils n'ont jamais véritablement réfléchi jusqu'alors, il suffit de les placer – ou de les observer – dans des circonstances favorables pour qu'ils forment des raisonnements politiques relativement sophistiqués. Il semble que les *focus groups* constituent des arènes particulièrement propices au développement de discussions politiques parmi des individus parfois très peu compétents politiquement au sens traditionnel du terme³⁸. Alors que certains individus apparaissent incapables de parler politiquement en public, ils peuvent se permettre de formuler des raisonnements directement politiques dans des contextes plus intimes ou plus privés³⁹. L'incompétence politique des masses ne serait donc pas une donnée gravée dans le marbre : dans des contextes où la politique est moins formalisée, les individus les plus dépossédés sont capables d'émettre des jugements politiques. Si ceux-ci ne se réfèrent pas directement au champ politique, ils peuvent néanmoins produire des raisonnements sur ce qu'il faut faire, montant ainsi en généralité, ce qui peut être considéré comme une forme minimale de

³⁵ Il ne s'agit pas de rejeter la question de la cognition hors du champ de la compétence politique, mais plutôt de proposer une analyse des pratiques cognitives, davantage qu'une description des connaissances des acteurs.

³⁶ Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1977, p. 117.

³⁷ Cf. John Zaller, *The Nature and Origins of Mass Opinions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

³⁸ Cf. William Gamson, *Talking Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992 ; Sophie Duchesne, Florence Haegel, « Avoiding or Accepting conflict in public talk », *British Journal of Political Science*, 37 (1), 2007, p. 1-22 ; Sophie Duchesne, Florence Haegel, « La politisation des discussions », *Revue française de science politique*, 54 (6), décembre 2004, p. 877-909.

³⁹ Cf. Nina Eliasoph, *Avoiding Politics. How Americans Produce Apathy in their Everyday Life*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

politisation⁴⁰. De telles conclusions, en soulignant la plasticité de la compétence politique, incitent à centrer l'analyse sur les contextes d'interactions et les pratiques civiques des individus, plus que sur leurs réponses à des questionnaires ou leurs dispositions cognitives.

Enfin, s'il existe bien sûr un lien entre ce que pensent les acteurs et ce qu'ils disent et font, il n'est pas sûr que la sociologie politique dispose des outils pour accéder aux raisonnements internes des individus. La volonté de rechercher les « véritables opinions » des acteurs a conduit un certain nombre de politistes à se tourner vers des méthodes expérimentales de psychologie sociale ou politique qui permettraient d'évacuer tout contexte⁴¹. De telles méthodes font peser de manière artificielle des contraintes expérimentales sur l'expression des opinions, comme si celles-ci pouvaient exister à l'état brut. Derrière une opinion ou un motif, il ne peut y avoir qu'un autre motif dans une régression infinie vers une intériorité qui n'est pas accessible en dehors de la présentation qu'en fait l'acteur par l'expression de ses motifs⁴². Un entretien, un questionnaire, un vote ou une discussion dans le cadre d'un *focus group* ou d'une réunion publique, sont tous des modes d'expression de préférences politiques inscrites dans un certain contexte. Aucun matériau n'est plus « pur » qu'un autre, bien que certains apparaissent plus artificiels. La compétence politique est perçue, dans son acception traditionnelle, comme une disposition des acteurs, or, comme le souligne Bernard Lahire: « Les dispositions ne sont jamais directement observées par le chercheur. Elles sont inobservables en tant que telles, mais sont supposés être « au principe » des pratiques observées⁴³ ». Les dispositions sont donc nécessairement induites de l'observation des pratiques, de la description des situations dans lesquelles ces pratiques se sont déployées et la reconstruction de la trajectoire des acteurs. Dans la mesure où les sciences sociales ne peuvent parvenir qu'à une connaissance externe de la réalité, et que le rôle du contexte dans l'expression des opinions a été démontré, il semble plus judicieux d'un point de vue sociologique de se concentrer sur l'expression publique et les justifications des acteurs en situation que sur leur for intérieur. En outre, considérer les justifications publiques comme des prétextes ou des expressions d'hypocrisie⁴⁴ met de côté leur efficacité sociale dans le contexte donné.

Il semble à ce titre nécessaire de passer dans l'étude des effets de la participation sur la compétence civique d'une perspective « internaliste » et psychologisante centrée sur les dispositions cognitives des acteurs, à une approche non-mentaliste et praxéologique s'intéressant à « l'entre-deux », c'est-à-dire à ce qu'un citoyen doit faire pour apparaître compétent dans l'espace public. Adopter une perspective pragmatiste, c'est ainsi considérer que les individus disposent de savoirs et de savoir-faire – issus de leurs expériences antérieures – qu'ils peuvent activer en situation afin de répondre de façon compétente aux problèmes auxquels ils font face.

⁴⁰ Cf. Camille Hamidi, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation », *op. cit.*

⁴¹ Cf. Cass Sunstein, « The Law of Group Polarization », *The Journal of Political Philosophy*, 10 (2), 2003 ; James Kuklinski, (dir.) *Citizens and Politics: Perspectives from Political Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

⁴² Sur cette question épistémologique importante cf. C.W. Mills, « Situated Actions and Vocabularies of Motive », *American Sociological Review*, 5, 1940 ; pour une interprétation contemporaine cf. Danny Trom, « Grammaires de la mobilisation et vocabulaires des motifs » dans Daniel Céfaï, Danny Trom (dir.) *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, Editions de l'ÉHESS, 2001. Voir également Danny Trom, « De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour approche pragmatique de l'activité revendicative », *Revue française de science politique*, 49 (1), février 1999, p. 31-50

⁴³ Bernard Lahire, *L'homme pluriel*, Paris, Pluriel, 1995, p. 92.

⁴⁴ On pense notamment au concept de « force civilisatrice de l'hypocrisie » cher à Jon Elster : Jon Elster, « Argumenter et négocier dans deux assemblées constituantes », *Revue française de science politique*, (44) 2, 1994, p. 187-257.

La question qui se pose dès lors est celle de l'accès à la compétence civique, ou autrement dit, de l'acquisition du répertoire pratique dont dispose chaque individu.

Pour une approche pragmatique et processuelle des effets de la participation sur les acteurs. Illustration à partir de l'étude du BP de Rome XI.

Nous proposons donc, à l'inverse des approches dominantes présentées précédemment, une analyse des effets de la participation sur les individus reposant sur une recherche non-expérimentale, sur le temps long, et qui s'attache à comprendre ce qui se joue dans et à l'extérieur des dispositifs afin d'analyser ce que les institutions (et les interactions qui se déploient en leur sein) font aux acteurs. Il s'agit pour se faire d'opter pour une analyse praxéologique, et processuelle des effets de la participation, qui a permis de dégager – à partir de l'étude de la trajectoire des acteurs – un schème explicatif allant des institutions aux individus et inversement.

Afin de répondre à ces questions, cet article s'appuie sur une enquête ethnographique menée pendant près de deux ans, de décembre 2004 à septembre 2006, au sein d'un dispositif de budget participatif (BP) municipal dans le 11^e arrondissement de Rome en Italie. Ce cas a été choisi car il présente une expérience offrant un pouvoir de co-décision important aux citoyens et faisant de la question de la politisation des participants et de l'éducation à la citoyenneté un objectif central du dispositif⁴⁵. Afin de comprendre l'impact que la participation répétée à un BP pouvait avoir sur les individus, il s'agissait d'observer et de suivre les acteurs en situation – afin d'évaluer si leur façon d'interagir en public évoluait avec le temps –, ce que nous avons pu effectuer à partir de l'observation de 54 réunions publiques du BP. Il s'agissait, ensuite, de replacer ces expériences dans la biographie individuelle des acteurs, afin d'évaluer la nouveauté des compétences observées et le sens qu'elles revêtaient pour eux, d'où la réalisation d'entretiens de type « récits de vie », avec douze participants plus ou moins engagés. Nous présentons dans un premier temps l'espace de participation créé par cette expérience de BP, afin de cerner le potentiel éducatif de cette institution. Nous décrivons ensuite comment les acteurs vivent leur expérience participatif, et dans quelle mesure ils peuvent acquérir un certain nombre de connaissances, de savoir-faire et de compétences pratiques par leur participation, qui constituent autant de ressources à même de faire bifurquer leur trajectoire politique de façon durable.

Prendre en compte le potentiel éducatif des institutions

Il s'agit tout d'abord de prendre en compte le potentiel d'apprentissage offert par les institutions. Toutes les institutions – et partant tous les dispositifs participatifs – n'offrent pas le même potentiel cognitif ou éducatif, les expériences qu'elles rendent possibles n'étant pas nécessairement d'une égale richesse pour les individus. La mise en place d'un budget participatif

⁴⁵ Cette étude s'inscrit dans une recherche plus large, comparant l'expérience romaine à celle de Morsang-sur-Orge en banlieue parisienne et de Séville en Espagne. Nous avons néanmoins choisi ici de centrer l'analyse sur un seul cas afin d'insister sur les mécanismes de politisation davantage que sur les différences liées à l'inscription des dispositifs dans des contextes politiques et culturels distincts. Cf. Julien Talpin, *Schools of democracy. How ordinary citizens (sometimes) become competent in participatory budgeting institutions*, Colchester, ECPR Press, 2011.

en 2003 dans le 11^{ème} arrondissement de Rome s'est inscrite dans une perspective politique radicale, incarnant la volonté d'un maire communiste fraîchement élu et proche du mouvement altermondialiste, « d'approfondir la démocratie⁴⁶ ». D'un point de vue procédural, le BP romain fonctionne selon un cycle de réunions annuelles calqué sur le calendrier budgétaire. L'arrondissement est découpé en sept quartiers qui sont les espaces centraux de la participation. Au début de l'année, une assemblée est organisée dans chaque quartier au cours de laquelle on procède à l'élection de délégués. Les candidats à l'élection sont des citoyens volontaires qui n'ont pas de fonction représentative mais qui constituent des participants réguliers, piliers du dispositif participatif.

Ensuite, et il s'agit du cœur du processus, des réunions de groupes de travail thématiques se réunissent régulièrement au cours des mois suivants afin de construire des projets relatifs aux cinq compétences municipales principales, à savoir urbanisme, voirie, espaces verts, politiques culturelles, jeunesse et sports. Les réunions des groupes de travail sont ouvertes aux délégués ainsi qu'à tous les habitants du quartier qui discutent collectivement sans distinction statutaire. Elles prennent en général la forme de petits groupes de discussion, rassemblant 5 à 10 membres, au cours desquelles il n'est pas rare que soit présentées des photos, des plans ou des powerpoint. Élément essentiel dans la structuration des interactions, qui ne fut introduit que la seconde année de mon observation, une grille papier – qualifiée de *Verbale* car elle sert également de compte-rendu – que chaque groupe devait remplir, en listant la nature et le lieu du problème rencontré, ainsi que la solution envisagée. Ce document était ensuite envoyé aux service-techniques qui pouvaient répondre directement sur la feuille⁴⁷. Ce dispositif technique a joué un rôle considérable dans la dynamique des discussions, les cadrant comme une succession de propositions concrètes (ce qui n'incitait guère à l'épanouissement de discussions politiques plus générales, considérées superflues ou une perte de temps, comme nous verrons plus loin). Ces fiches constituent en outre un élément cognitif important – source potentielle d'apprentissages pour les acteurs – recensant les commentaires des services techniques⁴⁸. Autre élément important dans la structuration de la participation, le site internet, recensant les dates de réunions, les compte-rendus, etc. et où un forum d'échange entre participants sur les propositions a progressivement été mis en place.

Enfin, au terme du processus, une assemblée de quartier est organisée – où la participation est beaucoup plus importante que lors des groupes de travail⁴⁹ – au cours de laquelle les participants votent pour un projet par thème, celui obtenant le plus de suffrages par catégorie devant être intégré au budget de l'arrondissement. L'allocation de 5 millions d'euros – 20% du budget municipal d'investissement – est ainsi décidée directement par les habitants.

Au-delà de la volonté d'approfondir la démocratie, l'expérience romaine revendique expressément l'objectif de créer une citoyenneté active et critique. Le premier article du règlement du BP précise ainsi que « le BP vise la promotion d'une citoyenneté active à travers l'inclusion du

⁴⁶ Entretien avec L. Ummarino, conseiller municipal chargé du budget participatif, Rome, 16.12.2004.

⁴⁷ Le *Verbale* est assez proche de ce point de vue de la « beat-form » décrite par Archon Fung dans le cas de Chicago. Cf. A. Fung, *Reinventing urban democracy*, *op. cit.*, p. 61-68.

⁴⁸ On peut voir en creux le rôle, qui pourrait paraître anecdotique, de ce type de fiche, en comparaison avec les autres cas étudiés, où il ne figurait pas, et où les interactions étaient moins riches et moins précises. Nous ne pouvons développer systématiquement ce point ici. Cf. J. Talpin, *Schools of democracy*, p. 142-144.

⁴⁹ On passe de 10-20 à au minimum 100 participants, bien que le nombre soit variable selon les assemblées et les quartiers.

citoyen dans les décisions de l'arrondissement⁵⁰. » Les modérateurs qui coordonnent les réunions voient dans le BP une véritable école de citoyenneté, le but de l'expérience étant « d'offrir une opportunité de développement personnel aux citoyens en faisant du savoir individuel une ressource commune à tous les citoyens⁵¹. » Il faut noter cependant qu'ils conceptualisent l'apprentissage civique comme un résultat de la participation elle-même, si bien que peu de formations ou de cours ont été dispensés aux participants, comme c'est parfois le cas. Il s'agit de voir à présent dans quelle mesure l'institution est à la hauteur des ambitions qu'elle affiche.

Comment les acteurs vivent les expériences participatives : (1) Apprendre la langue de l'institution pour l'intégrer durablement

Une condition essentielle à la socialisation par la participation, est que celle-ci soit répétée dans le temps, l'intensité des interactions étant comme nous le verrons une condition de la bifurcation des trajectoires⁵². Or, tous les citoyens ne participent pas avec le même degré d'intensité au BP. Celui-ci est structuré par des cercles de la participation, qui reflètent la régularité de la participation et le degré d'intégration au sein de l'institution. Nous avons ainsi distingué trois cercles concentriques, formés par (1) les participants réguliers, (2) les participants intermittents, (3) les non-participants. Afin d'exister et se stabiliser, les institutions participatives ont besoin de créer un groupe de participants réguliers, qu'on qualifiera de « groupe de bons citoyens. » Il est en général composé de 10 à 15 membres volontaires, qui forment le premier cercle des participants. Il existait ainsi un « groupe de bons citoyens » dans chaque assemblée de quartier du BP romain – mais également dans les autres cas étudiés. Bien intégrés à l'institution, ils connaissent les règles du jeu, s'expriment régulièrement devant l'assemblée, si bien qu'ils ont une influence importante sur le comportement des autres et sur les décisions finales. Le second cercle est composé de participants intermittents, qui n'assistent qu'à quelques réunions chaque année. Enfin, le troisième cercle est composé de la population dans son ensemble et représente donc les 95% de la population qui ne participe jamais à un BP.

Afin d'être affectés par leur participation, les acteurs doivent intégrer le « groupe de bons citoyens ». Pour cela, ils doivent tout d'abord être présents et qui plus est régulièrement, la participation pouvant être vue comme une forme d'engagement et donc de soutien (minimal) au dispositif. Ils doivent également être en mesure de parler en public. Les dispositifs participatifs étudiés reposent en effet sur la délibération publique pour prendre leurs décisions. Si dans certains cas les discussions sont tranchées par un vote individuel plus ou moins secret, celui-ci a toujours été précédé par une discussion collective permettant de définir, préciser et évaluer des

⁵⁰ Voir le site du BP romain, <http://www.municipiopartecipato.it/pages/index/tab/regolamento>

⁵¹ Associazione Progetto Laboratorio Onlus, « Il progetto Sensibilizzando », dans Massimiliano Smeriglio, Gianluca Peciola, Luciano Ummano (dir.), *Pillola rossa o pillola blu? Pratiche di Democrazia Partecipativa nel Municipio Roma XI*, Intra Moenia Edition, Rome, p. 160. Traduction de l'auteur.

⁵² Ce qui rend la durabilité des effets liés à la participation dans des mini-publics ne se réunissant qu'un ou deux week-end peu probable. Cf. à ce sujet J. Talpin, S. Wojcik, « When the youth talk about climate change. A comparison of the learning potential of on-line and face-to-face deliberation », avec S. Wojcik, *Policy and the Internet*, vol. 1, n.2, 2010.

propositions et des arguments. Les participants doivent donc posséder ou acquérir la confiance nécessaire à l'expression publique pour faire valoir leurs besoins ou leurs projets. Cette nécessité de l'expression publique constitue un premier filtre, comme l'indique la plus faible participation aux réunions de discussion – les groupes de travail – qu'aux réunions décisionnelles (se résumant à un vote et peu de prises de parole). Si, en 2004, 1498 personnes ont pris part au BP romain, seule une centaine a participé régulièrement aux réunions des groupes de travail⁵³. Si les mécanismes d'exit ne peuvent être réduits à la seule crainte de prendre la parole – des facteurs tels le temps requis pour une telle participation, l'intérêt perçu comme limité de réunions non-directement décisionnelles (bien qu'elles jouent un rôle dans la sélection des propositions à porter au vote), la délégation implicite envers des « délégués » qui sans être des représentants sont précisément là pour assurer la construction des propositions, ne peuvent être écartés – celle-ci joue également un rôle et constitue un premier filtre.

Ensuite, au sein même des groupes de travail, tout le monde ne prend pas la parole. 21% des participants aux groupes de travail n'ont ainsi jamais pris la parole lors des réunions observées⁵⁴. Il faut souligner d'un côté que ce chiffre ne reflète pas les inégalités entre les interventions des participants – quelques acteurs prenant la parole plusieurs fois et de façon prolongée, d'autres n'intervenant que brièvement et une seule fois – et qu'il démontre, en creux, l'importance de l'agencement procédural sur l'accès à la parole publique. Les réunions des groupes de travail se traduisaient en effet, en règle générale, par la division en trois ou quatre petits groupes de discussion, chacun composé de 5 à 10 membres, ce qui a permis la prise de parole d'une majorité de participants, à la différence des autres cas étudiés où les groupes étaient plus larges (au moins vingt à trente personnes) et le taux de prise de parole plus faible (68% à Morsang-sur-Orge, 40% à Séville). Ceux qui demeurent silencieux sont condamnés à rester aux marges de l'institution, participant de façon intermittente ils pourront glaner quelques informations, mais ne seront pas affectés significativement dans leurs pratiques civiques. Nous n'avons ainsi jamais rencontré de participant régulier, véritablement intégré au BP, ne prenant jamais la parole en assemblée publique.

Non seulement les participants doivent prendre la parole, mais ils doivent également s'exprimer convenablement, selon les formes requises. Une condition nécessaire à l'intégration au sein de l'institution est le respect des règles grammaticales définissant la bonne façon de parler en public. Les individus ne peuvent tout simplement pas dire tout et n'importe quoi en public⁵⁵, sans quoi ils sont lourdement sanctionnés symboliquement, comme l'indique cette séquence qui se déroula dans le quartier de Tormarencia:

⁵³ Plus précisément, 278 personnes ont participé aux groupes de travail en 2004. Ce chiffre comptabilise cependant plusieurs fois les individus ayant participé à plusieurs réunions, si bien qu'on peut estimer qu'une centaine a participé régulièrement aux groupes de travail.

⁵⁴ Nous comptabilisons essentiellement les orateurs lors des groupes de travail, les autres réunions – d'élection des délégués et de vote – n'ayant pas vocation à assurer une discussion collective. Ainsi, 340 des 430 participants aux groupes de travail que nous avons observé ont pris la parole à un moment où un autre.

⁵⁵ Cette idée est centrale dans toute la littérature sur la démocratie délibérative – d'inspiration kantienne – la force de la publicité étant attribuée aux présupposés du langage par Habermas, à la recherche stratégique de la conviction des indécis chez Elster, ou à la soumission à certaines normes sociales chez Fearon. Voir Jürgen Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel*, t. 1, Paris, Fayard, 1987 ; Jon Elster, « Argumenter et négocier ... », *art. cit.*; James Fearon, « Deliberation as Discussion », dans *Deliberative Democracy*, Jon Elster (Ed.), Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

Mazia venait pour la première fois à une réunion du BP, sa participation étant motivée par un problème qu'elle souleva immédiatement: les arbres de sa rue n'avaient pas été coupés depuis longtemps et leurs branches constituaient un danger pour les voitures et les piétons. La question qu'elle souleva ne pouvait pourtant être prise en compte par le BP: s'agissant de la dernière réunion de l'année, la liste des propositions à soumettre au vote était désormais close. Les autres participants (réguliers) l'invitèrent néanmoins à rester, dans la mesure où elle pourrait voter pour les autres propositions concernant son quartier. Elle se montra cependant peu intéressée: « Je ne vais pas voter pour une proposition dans telle rue alors que je ne la connais pas. Et ces rues ne me concernent pas. » Un peu irritée, elle décida de quitter la réunion: « Dans la mesure où le problème de ma rue ne peut pas être réglé, je m'en vais. » Un des délégué lui répondit alors: « Mais élargissez vos horizons. Vous vous concentrez trop sur votre rue. Ici on ne travaille pas pour nos rues égoïstement, mais pour tout le monde. » Mazia, se sentant attaquée, lança: « J'élargirais mes horizons quand mon problème sera résolu! » Elle ne revint jamais à l'assemblée⁵⁶.

Les interventions trop modalisées, centrées sur les intérêts privés des locuteurs, sont sévèrement sanctionnées au sein des assemblées du BP, par l'attribution de réputation dépréciatives – « gueulard », « consommateur », « égoïste », « lobbyiste » – et une forme d'exclusion symbolique. Cette question est d'autant plus complexe que, comme nous l'avons dit, le BP permet une ouverture de l'action publique à des savoirs traditionnellement exclus, et notamment le savoir d'usage. Celui-ci étant nécessairement lié à une pratique individuelle, personnelle et relativement idiosyncratique, les locuteurs doivent le cadrer de telle façon à ce qu'il soit compatible avec la grammaire de l'institution. Le savoir d'usage n'est ainsi jamais une fin en soi. Il doit ouvrir une discussion plus générale sur ce qu'il faut faire. Si les participants peuvent partir d'un témoignage personnel pour illustrer leurs doléances, ils doivent néanmoins opérer un travail de généralisation à partir de celui-ci. A l'image de la figure du bon électeur des manuels d'instruction civique de la 3ème République, sensé prendre ses distances à l'égard de ses intérêts particuliers, mais aussi de ses pulsions et de ses émotions⁵⁷, pour être entendu dans une arène participative, il faut prendre le point de vue de la communauté, et viser plus ou moins directement l'intérêt général.

Mais, en rupture avec la morale civique républicaine, si l'orientation vers le bien commun est requise, ceci ne doit pas se traduire par l'expression de discours trop ouvertement politiques ou partisans, qui passent souvent pour du « bla-bla » ou de « la politique politicienne », apparaissant à la fois inefficaces et inutiles pour mener à bien les projets du BP. Quand les participants se laissent emporter dans des discours généraux ou politiques, ils sont interrompus et rappelés à l'ordre par un « mais alors, quelle est ta proposition au final? » Les orateurs doivent donc à la fois promouvoir l'intérêt général, tout en l'inscrivant dans un projet concret qui n'apparaisse pas motivé par un intérêt privé. C'est en ce sens que les discussions au sein de ces institutions sont initialement peu politiques, dans la mesure où les sujets évoqués doivent être d'abord abordés sous l'angle pratique – un problème se pose à des membres de la communauté – avant d'être généralisés, c'est à dire présentés comme traitables collectivement.

Ainsi, la première chose que les participants apprennent au sein du BP – et qui est une condition de leur intégration au sein de l'institution – est à parler selon les formes grammaticales

⁵⁶ Notes d'observation, quartier de Tormarencia, groupe de travail n°4, Rome, 28.03.2005.

⁵⁷ Yves Déloye, *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy: controverses*, Paris, Presses de la FNSP, 1984.

requis⁵⁸. L'apprentissage de la grammaire de l'institution, par des mécanismes de sanction et de gratification, peut ainsi apparaître, à l'image du vote en son temps, comme un processus de domestication des citoyens, qui doivent se conformer aux bonnes façons d'agir dans l'espace public.

Comment les acteurs vivent les expériences participatives : (2) Apprentissages pratiques

Parlant la langue de l'institution, ces individus vont progressivement intégrer le « groupe de bons citoyens », et ainsi accéder à une participation régulière qui, la plupart du temps, les affectera significativement. Il faut souligner néanmoins qu'une majorité de participants ne passe jamais cette première étape⁵⁹. Demeurant incompetents discursivement, ils sont condamnés à rester aux marges de l'institution, voire à en être simplement (auto)-exclus. Si ce processus d'apprentissage est intensif, il ne touche donc pas plus d'une centaine de personnes dans le cas romain. Parmi la centaine de participants réguliers, seuls 21% ne sont pas des acteurs engagés initialement⁶⁰, et ce sont eux qui vont être le plus affectés par leur participation. Nous avons ainsi repéré l'acquisition de différents types de connaissances, de savoirs et de savoir-faire, permise par la participation répétée à des instances de budget participatif.

Apprendre à délibérer, un savoir-faire collectif: Ce qu'on qualifie généralement de délibération, entendue comme un échange raisonné d'arguments visant à prendre une décision collective, peut être décomposé en une série de gestes et de pratiques, qui requièrent de chaque participant des compétences spécifiques: apprendre à écouter les autres, à les respecter en parlant à son tour poliment et sans agressivité, à poser des questions de clarification, à faire des propositions « concrètes » et « constructives ». La pratique de la délibération, loin d'être spontanée, suppose donc à la fois une organisation procédurale et un apprentissage collectif. On peut à cet égard évoquer l'expérience de l'assemblée du quartier de la Montagnola, où un véritable processus d'apprentissage prit forme avec le temps, par imitation et tâtonnements :

Les deux premières réunions de l'année avaient été chaotiques. La trentaine de participants présents avait refusé de se diviser en groupes de travail – contre l'avis des organisateurs. Ce refus s'était traduit par un débat désorganisé, les uns parlant au-dessus des autres, ne s'écoutant pas, passant d'un sujet à l'autre. À la troisième réunion, un mois plus tard, les participants décidèrent de se diviser en groupes de travail, qui n'étaient dès lors plus constitués que de 4 à 5 membres. La dynamique de la discussion changea drastiquement. Au sein du groupe que je suivis, la discussion fut calme et constructive, le modérateur précisant par moment: "pas tous en même temps", "chacun son tour." Un tour de parole fut organisé, les propositions prises en note manuscritement, et ceux qui coupaient un intervenant furent systématiquement sanctionnés. Une véritable délibération put ainsi se développer, reposant sur l'évaluation collective des arguments pour et contre telle ou telle proposition. En peu de temps, par l'imitation de règles de bonne conduite définies par les organisateurs, des citoyens

⁵⁸ Pour davantage de matériaux empiriques illustrant l'apprentissage du rôle de « bon citoyen », voir Julien Talpin, « Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de l'engagement au sein de dispositifs participatifs », *Politix*, 19 (75), 2006, p. 13-31.

⁵⁹ Un signe des difficultés d'intégration au sein du BP est le taux très élevé de *turnover*, puisqu'environ 50% des participants de 2003 n'ont pas renouvelé l'expérience en 2004.

⁶⁰ D'Albergo, « Pratiche partecipative a Roma », *op. cit.*, p. 76.

avaient appris à délibérer; l'organisation accrue de la discussion permettant de passer d'un débat agonistique et parfois agressif à des échanges plus coopératifs et constructifs⁶¹.

C'est ainsi par tâtonnement, du fait des échecs rencontrés en situation (constats partagés par les participants du caractère inefficace de la désorganisation discursive), grâce à l'influence éclairée des modérateurs qui ne cessèrent de souligner l'importance de procédures simples de gestion de la discussion, qu'un apprentissage collectif pu s'opérer. L'apprentissage du rôle de (bon) citoyen passe ainsi en premier lieu par l'acquisition de manières de faire, relativement standardisées et conventionnelles, qui ne peut se produire que dans l'interaction. La participation aux assemblées du BP permet ainsi aux individus d'apprendre à exprimer leurs opinions et à parler en public, à gérer une réunion, à distribuer des tours de paroles et à faire intervenir les acteurs les moins compétents.

Une formation à l'action collective: La participation au BP constitue pour les acteurs les moins politisés une véritable formation à l'action collective, qui repose sur des savoir-faire pratiques et des compétences rarement explicités mais indispensables à l'engagement. Outre la maîtrise de la délibération, les participants les plus investis apprennent à organiser un agenda politique, à gérer différentes sensibilités, voire agencer une négociation entre différentes positions irréductibles. La participation au BP peut également se traduire par l'organisation d'actions collectives visant à mobiliser des cercles plus larges de la population locale. Les participants apprennent ainsi à organiser une manifestation, à mener une campagne de pétition ou à construire des événements visant à sensibiliser la population à une cause. Cet ensemble de savoir-faire, bien qu'extrêmement pratique, était souvent étranger à la plupart des participants initiaux.

Acquérir une expertise technique: La participation au BP a ensuite permis aux acteurs d'acquérir un certain nombre de compétences techniques, leur permettant de discuter sur un pied d'égalité avec les experts municipaux. Le BP a trait, la plupart du temps, à des questions urbanistiques (voirie, aménagement urbain, développement local, etc.) relatives aux compétences municipales. Les discussions au sein des assemblées étaient par conséquent souvent techniques, requérant l'utilisation de plans, de schémas, de chiffres précis, afin de déterminer où et comment construire un gymnase, une piste cyclable, un parking, un espace vert ou comment agrandir l'école du quartier. Les réunions du BP mettaient ainsi en présence des participants sans compétence technique particulière, d'autres qui, par leur activité professionnelle, possédaient des connaissances importantes sur certaines questions précises, et des ingénieurs municipaux dont les rares interventions apparaissaient comme de véritables leçons d'urbanisme. L'apprentissage technique se fait donc principalement par les interactions discursives entre citoyens et experts dans le cadre du BP romain. Les participants ont ainsi pu acquérir une certaine compétence technique sur des questions urbanistiques, ils savent désormais quelles sont les contraintes juridiques à la réalisation de tel ou tel type d'aménagement urbanistique, les coûts de certains projets, les avantages et inconvénients techniques de différents types de réalisations de voirie. De ce point de vue, la participation à des institutions de démocratie participative semble à même de réduire le fossé entre experts et profanes dans la construction des politiques publiques.

⁶¹ Notes d'observation, quartier de la Montagnola, Rome, janvier-mai 2005.

Les participants réguliers apprennent également à gérer un budget, avec ses entrées et ses sorties, la nécessité de l'équilibre, etc. Le BP permet ainsi d'accroître la transparence dans l'attribution des fonds publics, la complexité budgétaire n'étant plus un frein à la compréhension des choix politiques, cette « pédagogie budgétaire » étant également vu par les élus comme un moyen de faire comprendre aux citoyens les difficultés de leur tâche et faire taire les revendications.

Mutualiser des connaissances politiques : En dépit de l'exclusion des discussions proprement politiques de ces arènes participatives, celles-ci ne sont pas coupées du champ politique local, si bien que la participation est un moyen d'accroître les connaissances politiques du public et peut même constituer un espace de politisation individuelle. Si la mutualisation des connaissances politiques ne se passe pas directement dans les réunions publiques, les « groupes de bons citoyens » du BP apparaissent également comme des espaces de sociabilité qui jouent un rôle décisif dans la politisation des acteurs. C'est donc le plus souvent en coulisses, dans les discussions interpersonnelles après les réunions, dans les pots, au bar ou dans la rue qu'un rapport au politique et une interprétation collective de l'expérience vécue en commun est construite. On explique la position prise par tel acteur au cours de la réunion par son affiliation partisane, on commente les dernières décisions municipales, les avancées ou blocages de certains dossiers, parfois on se permet même de parler, souvent pour le railler, le Président du Conseil de l'époque, Silvio Berlusconi.

Les participants découvrent ainsi le champ politique local et les différentes organisations qui le composent. Leur engagement leur permet également de connaître parfois personnellement certains acteurs du champ politique, et au premier rang desquels les élus. Ils peuvent également identifier plus facilement leurs couleurs politiques (ce qui était loin d'être le cas pour tous au départ), mettre des mots et des actions sur des orientations partisans. Ils apprennent à négocier avec les élus, à jouer des rivalités et des rapports de force entre partis pour tirer leur épingle du jeu. Les participants découvrent enfin le fonctionnement de la machine administrative, la répartition des compétences, les conflits d'institution. Lors des réunions publiques elles-mêmes, le discours tenu par certains activistes expérimentés peut parfois s'apparenter à de véritables cours sur les rapports de force politiques locaux ou le fonctionnement institutionnel municipal, à condition de ne pas prendre un ton trop partisan. Les membres de partis politiques évoquent les dernières décisions municipales, les militants pour le droit au logement abordent la situation des mal logés dans l'arrondissement, les écologistes partagent leur savoir sur les questions liées au réchauffement climatique ou à l'aménagement urbain. On voit aisément que si la mobilisation de l'ensemble de ces informations a une visée persuasive, elle constitue également un apport cognitif substantiel pour les acteurs. A cet égard, les instances de budget participatif peuvent représenter des espaces de politisation, à l'image de cette participante, déclarant en entretien y avoir « découvert une passion pour la politique. »

L'approche processuelle de l'engagement politique a déjà reçu un large écho dans le champ de la sociologie des mouvements sociaux, à travers l'étude des carrières militantes, ou des conséquences biographiques de l'activisme⁶². Le concept de carrière permet notamment d'adopter une analyse dynamique des processus de construction identitaire. La mobilisation et l'acquisition de nouvelles compétences ne peuvent être comprises que quand celles-ci sont replacées dans la trajectoire plus globale des acteurs, en les comparant à leurs expériences passées, ce qui permet de comprendre comment celles-ci sont assimilées, rejetées ou incorporées⁶³. C'est ce que nous avons tenté de faire – en mobilisant notamment les entretiens conduits avec les participants – dans le cas de budget participatif étudié.

Une centaine de participants, à condition qu'ils aient été suffisamment investis dans le processus, sont devenus plus compétents suite à leur expérience de participation, acquérant des savoirs et savoir-faire techniques, politiques et pratiques qu'ils ne possédaient pas auparavant. Mais dans quelle mesure cette compétence civique nouvellement acquise s'est-elle traduite par une modification sensible des pratiques politiques des acteurs, jusqu'à constituer une bifurcation de trajectoire ? Il s'agit d'une projection dans le temps plus long des effets individuels et collectifs de la participation politique. Quatre types de trajectoires ont été repérés : le cynisme, l'engagement associatif, l'engagement politique, et l'engagement participatif. Seules les trois premières seront évoquées ici, la dernière, constituant un enracinement plus poussé des acteurs intégrés au sein des institutions participatives, et pour qui cet engagement est le seul.

La participation au BP peut tout d'abord se traduire par une forme de politisation négative, critique ou cynique. Plusieurs centaines de participants quittent en effet le navire en chemin chaque année, comme l'indique le taux élevé de turnover⁶⁴. Le BP n'offrirait qu'un pouvoir dérisoire aux citoyens, comme l'illustre la lenteur et parfois l'absence de réalisation des projets votés dans les assemblées du BP, et il serait un moyen pour le pouvoir politique de manipuler les citoyens et d'étouffer la contestation. Bien que l'exit soit généralement silencieux, les acteurs préférant voter avec leurs pieds, il arrive que le cynisme et la déception s'expriment ouvertement en assemblée, à l'image de cette participante : « Le BP n'a rien fait depuis sa création ! C'est une honte ! On se fout de nous. A chaque fois on me dit de ne pas dire ça ou ça, que ça n'est pas possible, que ça n'entre pas dans les compétences de l'arrondissement, que ça a déjà été accepté par ailleurs, etc. A quoi ça sert alors ? J'ai fait des propositions 10 fois et ça n'a rien changé⁶⁵. » Elle se calma sous l'influence apaisante de quelques participants, mais ne revint plus jamais à l'assemblée. Déçus par le dispositif, certains participants sont devenus plus cyniques après leur participation, tant envers la démocratie participative en particulier que la politique en général. Chez certains, cette expérience frustrante de participation s'est traduite par le passage

⁶² Voir notamment Doug Mc Adam, « The Biographical Consequences of Activism », *American Sociological Review*, 54, 1989, p. 744-760.

⁶³ Sur l'usage du concept de « carrière » dans la sociologie des mouvements sociaux, voir Olivier Fillieule, « Pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, 51 (1-2), 2001, p. 199-217.

⁶⁴ Sur les 978 participants de 2003, un peu plus de 500 n'ont pas pris part au processus en 2004 par exemple. On peut noter qu'autant de militants que de participants non-engagés ont fait défection d'une année sur l'autre.

⁶⁵ Notes d'observation, quartier Roma 70, groupe de travail n°3, Rome, 12.04.2005.

d'un apolitisme à un anti-politisme. Si davantage d'acteurs en sortent déçus que satisfaits, on peut se demander si, au final, les expériences de démocratie participative, quand elles n'offrent pas un pouvoir suffisant aux citoyens ou quand la participation n'est pas assez organisée, n'ont pas un effet plus négatif que positif en terme de politisation. Loin de ré-enchanter la démocratie, ces expériences, si elles ne sont pas suffisamment concluantes, risquent de renforcer la défiance ambiante à l'égard de la chose de publique. S'il n'en va pas ainsi de toutes les expériences participatives, il convient néanmoins de souligner que pour avoir un impact civique significatif elles doivent être évaluées positivement par les citoyens, ce qui reste l'exception en Europe.

Si de nombreux citoyens ont été déçus par leur expérience participative, d'autres ont continué à participer en dépit des difficultés initiales, et ont parfois vu leur trajectoire civique radicalement transformée. Une dizaine d'individus engagés au sein du BP ont ainsi réinvesti les compétences nouvellement acquises dans d'autres organisations. On peut ainsi évoquer le cas de jeunes étudiants romains, qui n'étaient pas engagés auparavant, mais qui se mobilisèrent de façon décisive au sein du BP afin de faire aboutir un projet de création de centre socioculturel dans leur quartier. Après plus d'un an de participation active au sein du BP, le projet vit le jour, le centre socioculturel étant géré directement par les étudiants, qui s'étaient entre temps constitués en association. Les associations locales cherchent également au sein du BP des recrues potentielles. Les modes d'engagement – et d'expression – semblent en effet largement comparables entre le BP et certaines associations de quartier, si bien que la reconversion de l'un à l'autre peut se faire aisément. On a ainsi régulièrement pu observer des leaders d'associations de quartier inviter – plus ou moins publiquement – des membres actifs du BP à les rejoindre. En ce sens, la démocratie participative peut apparaître comme un moyen de dynamiser la société civile locale, en produisant de nouveaux acteurs civiques venant grossir les rangs d'organisations existantes ou en favorisant la création de nouvelles associations.

On a également pu observer l'engagement croissant de certains acteurs auprès de professionnels de la politique. Des participants réguliers au BP, non encartés, ont ainsi été contactés et cooptés par les élus et les partis politiques, afin d'être intégrés aux listes municipales pour les prochaines élections. On peut ainsi évoquer le cas, paradigmatique, de Floriana, qui connu un processus de politisation pratique, marqué par un engagement accru suite à sa participation au BP:

Son engagement local lui a d'abord permis de découvrir une réalité inconnue au sein du quartier: « Je me souviens, à la première assemblée à laquelle j'ai participé, on parlait de jardins, de lumières, etc. et un homme que je ne connaissais pas s'est levé timidement, et a dit avec un accent manifestement étranger: 'je comprends que vous soyez préoccupés par les jardins publics. Mais il faut que vous sachiez que chez nous, en hiver, il y a des personnes âgées qui meurent dans le camp des gens du voyage.' Il s'agissait d'un représentant d'un camp Rom d'à côté. Et ça a été comme un coup de poing dans l'estomac. Ces deux réalités ... » La rencontre directe d'une réalité sociale distante au sein du BP lui a permis de « prendre conscience de certains problèmes sociaux cruciaux du quartier. » Souvent, les « chocs moraux » sont à l'origine d'un engagement plus direct, un premier pas dans un processus de politisation⁶⁶.

⁶⁶ Cf. James Jaspers, *The art of moral protest: culture, biography, and creativity in social movements*, Chicago, Chicago University Press, 1997; Jeff Goodwin, James Jaspers, Francesca Poletta, (dir.) *Passionate politics: emotions and social movements*, Chicago, Chicago University Press, 2001.

Elle s'est ainsi engagée à fond au sein du BP et cette expérience lui a permis d'acquérir à la fois des habilités pratiques et un réseau de connaissances des notables locaux, qu'elle a ensuite pu réinvestir sur la scène politique. Ayant toujours votée, mais sans jamais militer au sein d'un parti politique ou d'une association, elle connut un processus de politisation pratique. Elle fut en effet contactée – après trois ans de participation – par la majorité municipale pour figurer sur les listes de *Rifondazione Comunista* aux élections locales: « J'ai tellement aimé cette expérience du BP que je voulais continuer à un niveau plus élevé [...] C'est nouveau pour moi, j'ai toujours voté, mais je n'avais jamais été vraiment active dans quoi que ce soit. Alors quand le maire m'a proposé d'être sur les listes électorales, j'ai été vraiment flattée, et j'ai dit oui bien sûr⁶⁷. »

Les compétences nouvellement acquises ainsi que le réseau progressivement constitué constituent autant de ressources que les partis politiques cherchent à capter dans leur quête de légitimité et d'enracinement local. Floriana ne fut pas la seule participante du BP à qui l'on proposa de figurer sur les listes électorales en 2006, mais les autres refusèrent. Le budget participatif peut ainsi apparaître comme un canal alternatif de recrutement des élites politiques locales, à côté des partis politiques, dont c'est le rôle traditionnel⁶⁸.

Tableau 1. Trajectoire civique des participants au BP (2004)⁶⁹

	Militants	Participants non-engagés	Total	Part des participants non-engagés
Participants	943	555	1498	37%
Participants faisant défection*	250	250	500	50%
Participants réguliers	79	21	100	21%
Nouveaux militants	0	10	10	100%

* Il s'agit d'une estimation des participants de 2003 ne participant plus en 2004.

On ne peut cependant attribuer ces bifurcations de trajectoire, et plus globalement ce processus de politisation, à la seule participation au sein du BP. La disponibilité biographique des

⁶⁷ Entretien avec Floriana, Rome, 28.03.2006.

⁶⁸ On peut souligner que le recrutement en dehors du parti est une pratique assez classique à l'échelon municipal, mais que celui-ci se fait en général en direction des responsables associatifs locaux, ayant un profil différent des membres les plus professionnalisés des BP intégrant des conseils municipaux. A ce sujet, voir Christian Le Bart, *Les Maires. Sociologie d'un rôle*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2003.

⁶⁹ Sources: D'Albergo, (dir.) *Pratiche partecipative a Roma, op. cit.*

acteurs, tout comme leurs dispositions politiques et culturelles jouent également un rôle décisif. Une condition essentielle à la politisation par la participation, est que l'engagement soit répété dans le temps de façon relativement intensive. L'intensité de l'engagement est elle-même tributaire de la disponibilité biographique des individus – les étudiants et les retraités, ainsi que les acteurs à la recherche de nouveaux engagements, étant particulièrement investis dans le BP de ce point de vue⁷⁰. Dans le cas de Floriana, évoqué précédemment, sa trajectoire de politisation ne peut-être compris s'il n'est rattaché au temps libéré par sa retraite et au sentiment de « désœuvrement » qui s'en est suivi. Son engagement lui a ainsi permis de se « sentir revivre. » La réitération de la participation ne dépend pas uniquement de la disponibilité biographique cependant, mais également des dispositions sociales et politiques des individus. Floriana a ainsi pu mobiliser dans l'espace public son stock préalable d'expériences lié à son activité professionnelle: expert-comptable rattachée au ministère des finances. En outre, afin de participer intensivement au BP il faut croire qu'un tel engagement peut valoir la peine, que celui-ci peut avoir un impact, et qu'il peut être souhaitable d'y consacrer du temps, autant de considérations qui sont loin d'être partagées par une vaste majorité de citoyens dans les démocraties contemporaines⁷¹. Ainsi, pour participer, qui plus est régulièrement, les acteurs doivent à la fois être politisés *a minima* – dans le sens où ils ne rejettent pas toute institution perçue comme politique – mais moins ils le sont initialement plus ils seront marqués par leur participation. D'autant plus que la surreprésentation des individus les mieux dotés culturellement indique que les plus démunis ont le moins de chance d'être touchés.

En dépit du poids évident des dispositions, nous avons voulu insister ici sur le rôle du contexte d'interaction, capable de compenser en partie les ressources inégales dont disposent les individus initialement, et qui constitue ainsi un espace propice à la politisation individuelle. Bien que le poids des structures sociales et des mécanismes de relégation politique rendent de telles trajectoires improbables, leur simple existence indique que ce que le social fait, il peut le défaire, et que de ce point de vue, les conditions institutionnelles et procédurales d'interaction peuvent représenter des contrepoids significatifs à la force des mécanismes de reproduction.

⁷⁰ Sur le concept de « disponibilité biographique » voir Doug McAdam, « Recruitment of High-Risk Activism: The Case of Freedom Summer », *American Journal of Sociology*, 92, 1986, p. 64-90.

⁷¹ Sur ce point voir notamment Cécile Braconnier et Jean-Yves Dormagen, 2007, *La démocratie de l'abstention, aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Folio.